Décision n° EI-2026-18 portant sur l'accréditation du programme de la licence en sciences infirmières, École des sciences infirmières, Faculté des sciences de la santé, Jimma University, Jimma, Éthiopie.

La Présidente du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur,

Vu le code de la recherche, notamment ses articles L. 114-3-1 à L. 114-3-6 ;

Vu la délibération du collège du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur n° 2022-5-01 du 29 septembre 2022 relative aux critères d'accréditation d'une formation à l'étranger ;

Vu la décision n° 2023-9 du 16 mars 2023 relative à la procédure d'accréditation à l'international par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur ;

Vu la convention n° INTER_2026_CONV3_Jimma University ;

Vu l'avis de la Commission d'accréditation du 02 juillet 2026,

Décide :

Article 1er

Après avoir constaté que la licence en sciences infirmières délivrée par l'École des sciences infirmières, Faculté des sciences de la santé, Jimma University, Jimma, Éthiopie, répond aux quatre critères d'accréditation, adoptés par le collège du Haut Conseil le 29 septembre 2022, de la manière suivante :

CRITÈRE 1 : LA POLITIQUE ET LA CARACTÉRISATION DE LA FORMATION

La licence en sciences infirmières fait preuve d'une politique de formation très cohérente, qui se distingue par son identité unique ancrée dans la communauté et qui donne d'excellents résultats académiques à l'échelle nationale. Le programme s'aligne sur les priorités nationales en matière de santé et sur la mission de recherche de l'Université de Jimma. L'identité du programme est renforcée par sa philosophie d'éducation axée sur la communauté et par le partenariat avec le Fatima College of Health Sciences des Émirats arabes unis, ce qui se traduit par des performances académiques exceptionnelles et une forte employabilité. Le programme a ainsi été adapté pour répondre aux normes internationales. Bien que les liens cliniques soient solides, le programme doit désormais remédier à ses contraintes financières centralisées afin de renforcer la mobilité internationale et de formaliser ses outils de reconnaissance pour se conformer aux normes internationales.

CRITÈRE 2 : L'ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Le programme d'études se caractérise par un cadre pédagogique solide et innovant qui comble avec succès le fossé entre les sciences infirmières théoriques et la pratique clinique complexe. L'engagement du programme en faveur de l'apprentissage actif, soutenu par une technologie de simulation de pointe et une forte identité ancrée dans la communauté, permet de former des diplômés hautement compétents et reconnus à l'échelle nationale. L'ensemble du personnel s'engage pleinement à fournir un accompagnement personnalisé aux étudiants dans leur apprentissage, tant pendant la formation que lors des stages cliniques. Le programme d'études est techniquement solide et conforme aux normes nationales ; il est d'ores et déjà en adéquation avec les normes internationales grâce au travail mené en collaboration avec le Fatima College of Health Sciences. Néanmoins, le développement de partenariats internationaux, notamment pour renforcer les possibilités de mobilité des étudiants, permettrait d'accroître la visibilité mondiale du programme et de renforcer sa dimension interculturelle. En outre, une intégration plus systématique des compétences entrepreneuriales pourrait élargir la polyvalence professionnelle des diplômés au sein d'un secteur de la santé en pleine évolution et diversifié. Dans l'ensemble, le programme offre une base pédagogique solide et est bien placé pour consolider son excellence régionale tout en renforçant progressivement son rayonnement international et son adaptabilité professionnelle.

CRITÈRE 3 : LE PARCOURS DES ÉTUDIANTS DE LA FORMATION

La licence en sciences infirmières se caractérise par une approche solide et bien structurée en matière d'orientation des étudiants, d'accompagnement académique et d'insertion professionnelle, soutenue par des conditions d'apprentissage favorables, des services d'accompagnement complets et une adéquation avec les priorités nationales en matière de santé. Les étudiants bénéficient d'un encadrement étroit, d'environnements d'apprentissage bien équipés et de systèmes d'accompagnement inclusifs qui contribuent à un niveau élevé de satisfaction et à de solides résultats académiques et professionnels. La pertinence du programme se reflète également dans l'employabilité significative de ses diplômés, en particulier au sein du secteur public de la santé. Toutefois, certaines limites subsistent dans les domaines de la communication, de l'analyse des données et du suivi longitudinal. Les systèmes d'information manquent de centralisation et de mises à jour régulières, tandis que l'analyse de l'attractivité du programme et des parcours des étudiants reste insuffisamment développée. De plus, les mécanismes de suivi des diplômés, bien qu'établis, n'offrent pas encore une perspective globale à long terme sur l'évolution de carrière et la progression académique. Remédier à ces lacunes permettrait de renforcer davantage la capacité du programme en matière de développement stratégique, d'améliorer sa visibilité et de favoriser son amélioration continue.

CRITÈRE 4 : LE PILOTAGE ET L'AMÉLIORATION CONTINUE DE LA FORMATION

La licence en sciences infirmières de l'université de Jimma se caractérise par une gouvernance structurée et un engagement fort en faveur d'un modèle éducatif axé sur les compétences. Sa force pédagogique est renforcée par une unité pédagogique dédiée et une équipe enseignante qui tire parti de l'expertise mondiale issue de partenariats internationaux. L'amélioration continue est guidée par les retours d'expérience rigoureux des étudiants, qui représentent la moitié des évaluations des enseignants et conduisent à des ajustements concrets du programme d'études. L'intégrité éthique reste une priorité, soutenue par des outils de détection du plagiat et d'évaluation clinique standardisés. Malgré ces succès, le programme doit faire face à des défis importants, notamment un contrôle financier centralisé excessif qui limite la flexibilité opérationnelle. En outre, il est urgent de se pencher sur l'entretien des infrastructures, en particulier en ce qui concerne la surpopulation des logements. Il existe également un besoin reconnu de moderniser les ressources numériques et de dispenser une formation spécifique sur l'intelligence artificielle pour une pratique infirmière éthique. En diversifiant ses partenariats internationaux et en négociant une plus grande autonomie financière et opérationnelle, le programme vise à atteindre les normes académiques mondiales.

Article 2

La licence en sciences infirmières délivrée par l'École des sciences infirmières, Faculté des sciences de la santé, Jimma University, Jimma, Éthiopie est accrédité pour une durée de cinq ans, à compter de la présente décision.

Article 3

Cette décision est assortie des recommandations suivantes :

- Diversifier les partenariats internationaux au-delà de la collaboration actuelle avec les Émirats arabes unis
- Renforcer le lien entre formation et recherche en impliquant plus activement les étudiants de premier cycle dans des projets de recherche scientifique
- Renforcer les infrastructures destinées aux étudiants afin d'améliorer leurs conditions de vie globales
- Mettre en place un modèle de partage des salles de simulation avec d'autres disciplines de la santé
- Institutionnaliser le suivi de l'employabilité par la création d'un registre officiel des anciens étudiants et l'intégration dans le programme d'études d'un module obligatoire sur l'entrepreneuriat en soins infirmiers
- Promouvoir la parité hommes-femmes au sein du personnel enseignant grâce à des politiques de recrutement proactives

Article 4

La présente décision sera publiée sur le site internet du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Fait à Paris, le 2 juillet 2026

La présidente

signée

Coralie CHEVALLIER